

Ministère
de la Justice

Processus de
radicalisations
et prises en charge
des publics adolescents :
une mise en perspective
France-Japon

Jeudi 26 mars 2020

Séminaire international
École nationale de protection
judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)
Site central - ROUBAIX

Renseignements et inscriptions :
recherche.enpjj-roubaix@justice.fr
www.enpjj.justice.fr



Processus de radicalisations et prises en charge des publics adolescents : une mise en perspective France-Japon

Argumentaire

La venue en France d'une équipe de recherche japonaise mobilisée autour des questions de radicalisations donne l'opportunité d'organiser le jeudi 26 mars 2020 au site central (Roubaix – Hauts-de-France) de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) un séminaire sur ces processus et la prise en charge des adolescents. Il sera aussi l'occasion d'échanger sur l'existence possible des phénomènes de radicalisations au Japon et de comprendre comment les mineurs sont pris en charge par le système de justice japonais. Ce séminaire s'adresse aux chercheurs, aux professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse, aux étudiants, ainsi qu'à toute personne intéressée par ce sujet. **La langue de communication sera l'anglais.**

La radicalisation est un sujet présent et incontournable dans l'actualité politique de notre pays depuis ces dernières années. Concept mobilisé par le politique (2014), il fait l'objet de nombreuses réflexions scientifiques. Pour Farhad Khosrokhavar, c'est une perception de la violence et son interprétation selon des axes idéologiques. Il la définit d'ailleurs comme « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel ». La recherche préfère aborder la notion de radicalisations au pluriel pour dissocier le rapport entre la radicalisation et l'islam et souligner la diversité des « formes de radicalités » démontrant ainsi l'existence d'autres processus de radicalisations politiques ou sociaux.

Parmi les concepts utilisés dans l'espace public, celle de la « radicalisation violente » désigne le fait d'avoir des opinions ou des pratiques considérées comme radicales et un engagement pouvant mener à la commission d'actes violents (ou terroristes). Si la radicalisation ne repose pas sur une conception solide et éprouvée, il se confirme que la radicalisation violente résulte d'une multitude de processus loin de constituer un phénomène linéaire et continu entre l'engagement idéologique et le passage à l'acte violent.

Processus de radicalisations et prises en charge des publics adolescents : une mise en perspective France-Japon

Les adolescents connaissent dans leur développement psychosocial des périodes transitoires et peuvent être « captés » par ces discours idéologiques en trouvant un sens à leur existence, une forme de transcendance, d'idéal, une quête de valeurs. Or, dans les pratiques professionnelles, les radicalisations idéologiques sont souvent observées comme un point de départ de la radicalisation violente. Existe-t-il des « profils types » de mineurs susceptibles de se radicaliser ? Quels sont les facteurs qui concourent à la radicalisation violente ? La radicalisation, ou l'engagement idéologique, seraient-ils la cause d'un passage à l'acte violent ? Qu'en est-il des autres formes de passage à l'acte violent ?

Également, le traitement au pénal des mineurs dits radicalisés ne se suffit pas d'une qualification juridique simple et unique, et couvre une multitude de références et de pratiques chez les juges : « violence à caractère politique », « extrémisme », « terrorisme », « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « apologie »...

Comment les mineurs sont-ils appréhendés, considérés et pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse ? Existe-t-il des différences fondamentales entre les mineurs commettant des infractions à caractère violent et les auteurs de « radicalisations violentes » ?

En quoi la radicalisation violente se distingue-t-elle de formes non-violentes de radicalisations ? Dans les pratiques évaluatives et de prise en charge, quels sont les signaux de la radicalisation, sur quels éléments se fondent-ils ? Que pouvons-nous en conclure, sont-ils des critères opérationnels ?

C'est autour de ces questionnements que ce séminaire prendra place au sein de l'ENPJJ en essayant d'apporter un éclairage scientifique et professionnel sur ces processus et la prise en charge des jeunes par les institutions judiciaires et para judiciaires, dans un dialogue interdisciplinaire entre chercheurs et praticiens.

Coordinatrice scientifique : Jessica Filippi

Coordinateur à l'international : Fabrice Audebrand

Comité scientifique : Fatima El Magrouti, Nathalie Le Louarn, Delphine Bruggeman, Cécile Tardy, Guillaume Perissol, Thomas Léonard, Hélène Chéronnet, Perrine Cheval, Bernard Guzniczak

Jeudi 26 mars 2020
ENPJJ – Site central

Processus de radicalisations et prises en charge des publics adolescents : une mise en perspective France-Japon

Programme

9 heures 30

Discours introductif

Cécile Tardy, Directrice du Service de la Recherche et de la Documentation, ENPJJ

Présentation du Séminaire

Jessica Filippi, Chercheure en Criminologie, ENPJJ

Présentation du numéro 72 de la revue professionnelle *Les Cahiers dynamiques*

« *Radicalisations : des jeunes sous influence ?* » (2017)

Perrine Cheval, Chargée d'édition, ENPJJ

10 heures

1 - Présentation générale de la justice des mineurs

La justice des mineurs en France : une approche historique

Guillaume Périssol, Chercheur en Histoire, ENPJJ

La justice des mineurs aujourd'hui

Akli BERKAOUI, Directeur des méthodes éducatives adjoint, Direction interrégionale Grand-Nord de la PJJ

Le système de justice des mineurs au Japon

Kenji Hirose, Professeur de Droit à l'Université de Rikkyo

11 heures

Échanges

11 heures 10

Pause

11 heures 30

2 - Radicalisations : une approche par le droit

Éléments d'analyse socio-anthropologique de la radicalisation des mineurs dans le cadre de la justice française

Ariel Planeix, Anthropologue, Chercheur associé au Laboratoire « Développement et société »

David De Pas, Juge d'instruction au TGI de Paris (*sous réserve*)

Définitions du terrorisme en droit international, analyse des tendances

Makoto Minakawa, Professeur associé en Droit, Faculté de Droit à l'Université de Nagoya Gakuin

12 heures 30

Échanges

12 heures 40

Repas

Jeudi 26 mars 2020
ENPJJ – Site central

Processus de radicalisations et prises en charge des publics adolescents : une mise en perspective France-Japon

Programme

14 heures

3 - Radicalisations : du concept au processus

La radicalisation existe-t-elle ?

Antoine Jardin, Ingénieur de recherche CNRS au CESDIP, Docteur en Science Politique

Approche criminologique de la radicalisation : particularités et ressemblances avec d'autres phénomènes criminels

Astrid Hirschelmann, Professeure des Universités en Psychologie clinique et pathologique à l'Université de Caen-Normandie, Laboratoire de Psychologie Caen-Normandie (LPCN)

Projet européen 3C2D - Évaluation et prévention de la radicalisation en milieu fermé : Défi d'une approche en criminologie positive

Linda Testouri, Psycho-criminologue, Formatrice et Chercheure à l'ARCA, Ingénieure d'étude à l'Université de Tours

Facteurs de risque des jeunes contrevenants et programmes de réhabilitation : les questions relatives aux minorités ethniques au Japon

Kayo Konagai, Chercheure associée, Anciennement Professeure de Sociologie, Département en développement social à l'Université de Rikkyo

Échanges

Pause

15 heures 20

15 heures 30

15 heures 50

4 - Radicalisations : prises en charge et évaluation

Critère d'évaluation avant condamnation des mineurs présentant des « risques de radicalisation », le point de vue japonais

Akira Sutoh, Professeur en Psychologie, Faculté de Littérature à l'Université de Komazawa

La prévention spécialisée à l'épreuve de la radicalisation et du fait religieux

Fatima El Magrouti, Référente Laïcité et Citoyenneté, Docteure en Sociologie, ENPJJ

Recherche action sur les pratiques de prévention de la radicalisation à la PJJ

Jean Baptiste Pesquet, Chargé d'études, Doctorant en anthropologie à l'Université Paris 8, Laboratoire Experice, ENPJJ

16 heures 20

Échanges

16 heures 30

Clôture

Jeudi 26 mars 2020
ENPJJ – Site central

Processus de radicalisations et prises en charge des publics adolescents : une mise en perspective France-Japon

Notes

Processus de radicalisations et prises en charge des publics adolescents : une mise en perspective France-Japon

Informations pratiques

Modalités d'inscription

Inscriptions gratuites dans la limite des places disponibles jusqu'au 18 mars 2020

Fiches d'inscription à retrouver en ligne sur www.enpjjjustice.fr ou ci-dessous :

[Fiche d'inscription](#) (Public PJJ)

[Fiche d'inscription](#) (Tout public extérieur à la PJJ)

À renvoyer par voie électronique à l'adresse recherche.enpjj-roubaix@justice.fr

Lieu et accès

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse – Site central

16, rue du Curoir – 59100 ROUBAIX

Tél : 03.59.03.14.14

Métro

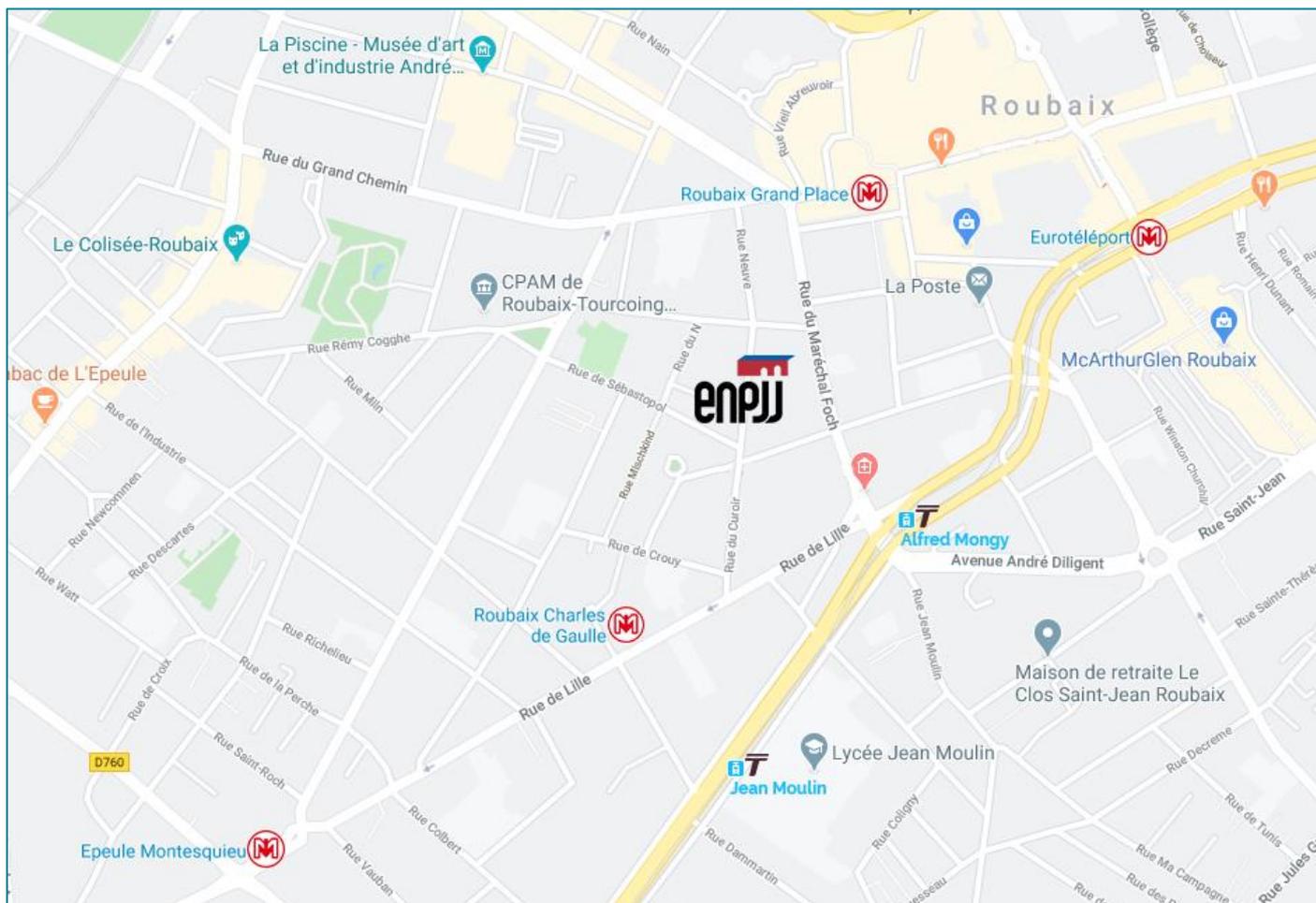
Ligne 2 (en direction de Tourcoing – C.H. Dron)

Arrêt : Roubaix Grand-Place

Tramway

Ligne 2 (en direction de Roubaix Eurotéléport)

Arrêt : Alfred Mongy



Jeudi 26 mars 2020
ENPJJ – Site central

